

MR EITI



Initiative pour la Transparence des Industries Extractives

مبادرة الشفافية في الصناعات الاستخراجية

SYNTHÈSE
DU RAPPORT ANNUEL ITIE

2022



Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) : Genèse de la mise en œuvre de l'ITIE en Mauritanie

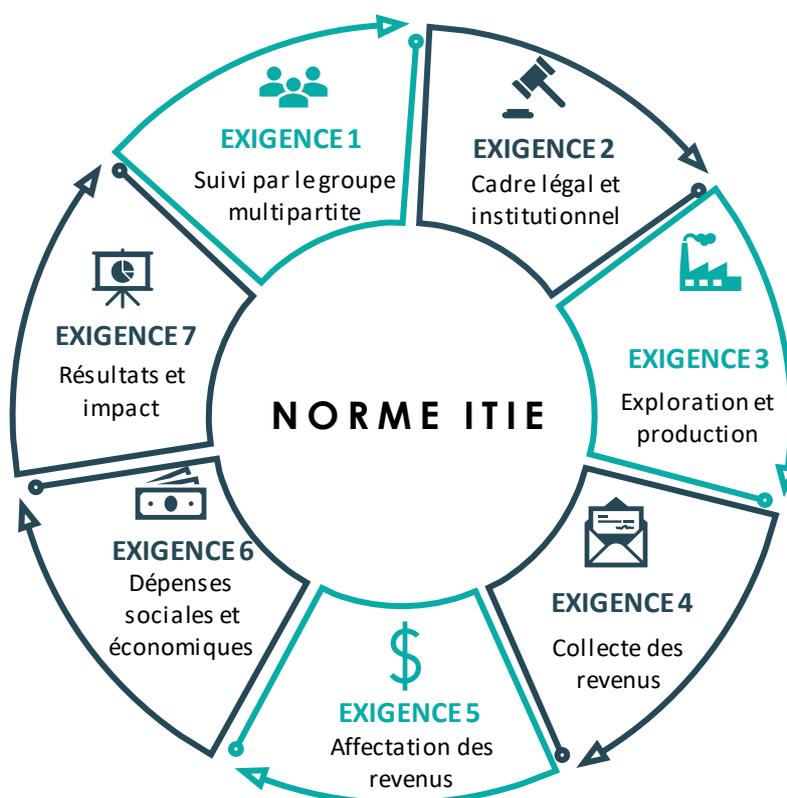
L'initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est la Norme Mondiale pour la promotion d'une gouvernance ouverte et redevable des ressources pétrolières, gazières et minérales. L'ITIE exige la publication

annuelle d'un rapport incluant la divulgation des revenus significatifs de l'État issus des industries extractives, ainsi que la divulgation de tous les paiements significatifs versés au gouvernement par les entreprises pétrolières, gazières et minières.

De 2005 à 2022, la Mauritanie a publié 17 rapports ITIE couvrant 18 exercices (les exercices 2020 et 2021 sont compilés dans un seul rapport)

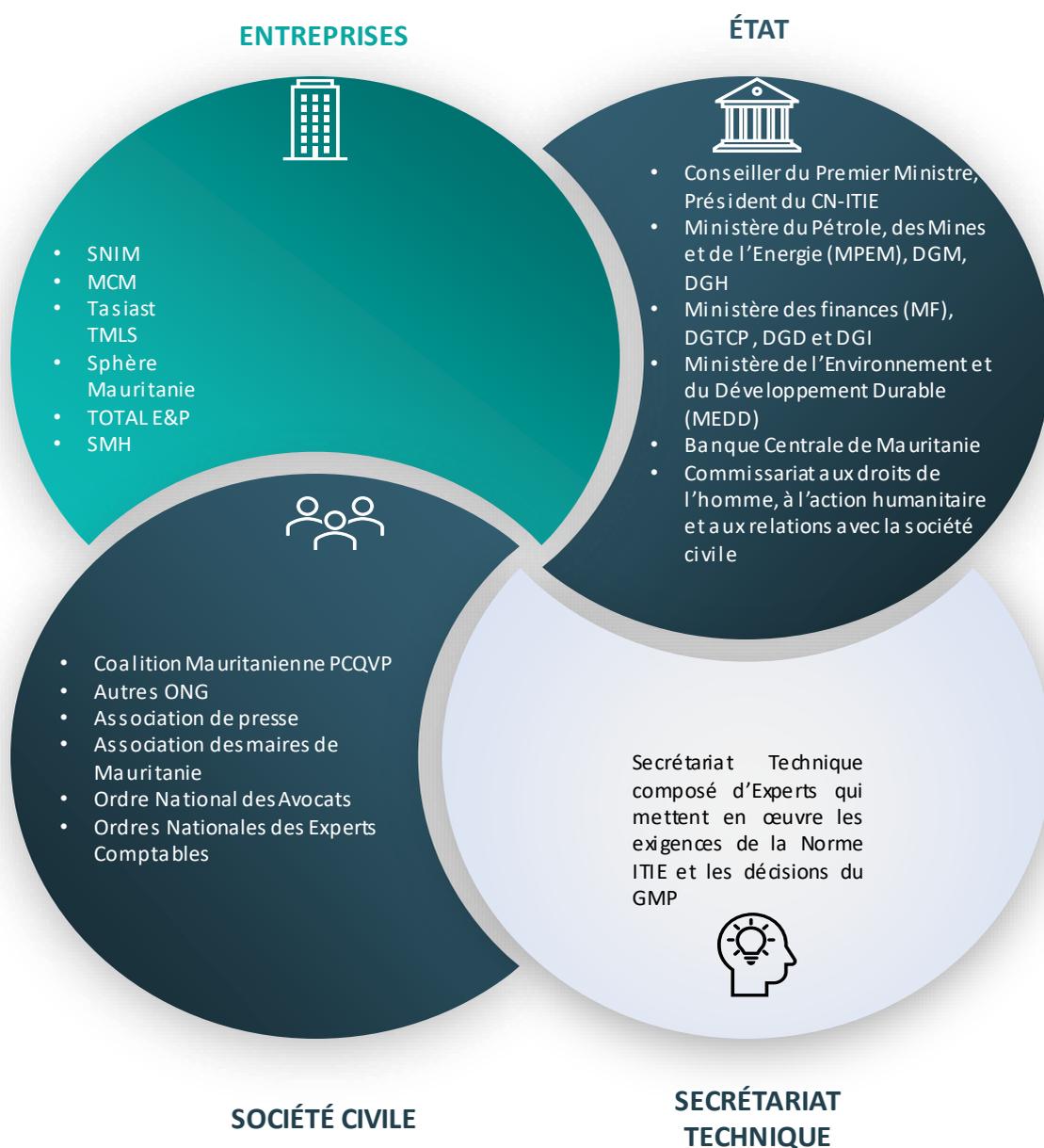
La mise en œuvre de la Norme ITIE s'articule autour des sept (7) exigences.

Ces exigences sont traduites en activités dans le Plan de Travail annuel du CN-ITIE. Le Secrétariat Technique du CN-ITIE est en charge de la réalisation de ces activités sous la supervision du Groupe Multipartite (GMP).



STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU COMITÉ NATIONAL ITIE / GROUPE MULTIPARTITE

La mise en œuvre de la Norme ITIE en Mauritanie est conduite par un Groupe Multipartite (GMP) qui supervise, publie et communique les rapports ITIE et améliore la gouvernance dans les industries extractives. Ce groupe multipartite aussi appelé Comité National ITIE (CN-ITIE) est soutenu par un secrétariat technique. Le GMP est composé des 31 représentants suivants :



ENTREPRISES EXTRACTIVES RETENUES DANS LE PÉRIMÈTRE DU RAPPORT ANNUEL 2022

SOCIÉTÉS MINIÈRES

SNIM

TASIAST MAURITANIE LTD SA

MCM

SPHERE MAURITANIA SA

TIJIRIT R&E

FERROQUARTZ MAURITANIA

SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

TOTAL E&P MAURITANIE

BP

SHELL

CAIRN

SMH

L'ANALYSE DES VOLUMES PRODUITS ET EXPORTÉS ET LES REVENUS DU SECTEUR EXTRACTIF EN 2022

La Mauritanie possède un sous-sol riche en ressources minières. Le pays produit depuis 60 ans du Fer, mais aussi du Cuivre, de l'Or et d'autres minéraux un peu plus récemment.

Les tableaux suivants recapitulent la production et les exportations minières pour l'exercice 2022. Il n'y a pas eu de production ou d'exportation d'hydrocarbures. La production gazière est prévue pour début 2024.

Tableau de la production minière au titre de l'exercice 2022

Substance	Fer (T)		Or (Kg)		Cuivre (T)	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
SNIM	12 618 000	12 876 004	0	0	0	0
TLMSA	0	0	5 487	16 752	0	0
MCM	357 615	617 488	1 195	959	18 845	13 312,56
Total	12 975 615	13 493 492	6 682	17 711	18 845	13 312,56

Tableau des exportations minières au titre de l'exercice 2022

Année	2021	2022	2021	2022	2021	2022
	Fer (T)		Or (T)		Cuivre (T)	
SNIM	12 695 981	13 205 401	0	0	0	0
TLMSA	0	0	6,282	16,163	0	0
MCM	338 441	565 049	1,411	0,937	25 275	12 367
Orpillage*			P.M.	P.M.		
Total	13 034 422	13 770 450	7,693	17,100	25 275	12 367

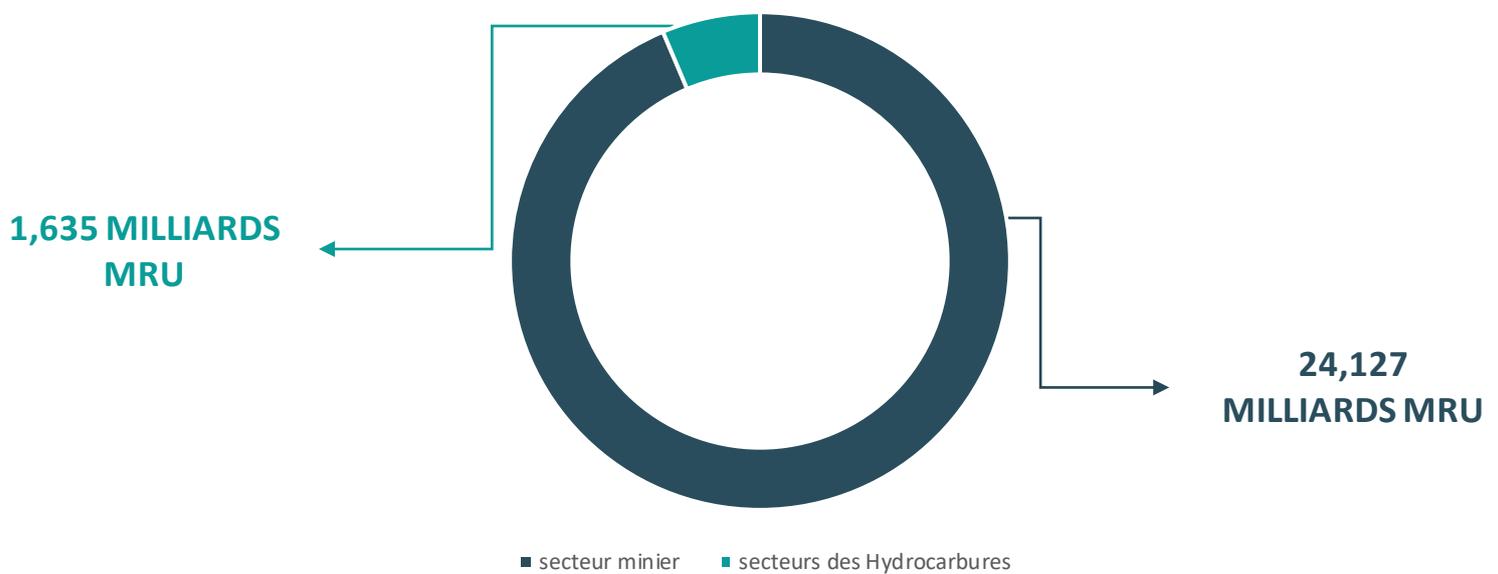
REVENUS EXTRACTIFS PERÇUS EN 2022

Les revenus globaux du secteur extractif en 2022 se sont élevés à **25,762 milliards MRU en 2022**.

Ces revenus se répartissent comme suit :

- ❖ 24,127 milliards MRU versés sur le compte unique du Trésor Public
- ❖ 1,635 milliards MRU versés dans le Fonds National des Revenus des Hydrocarbures

REVENUS EXTRATIFS 2022 PAR SECTEUR

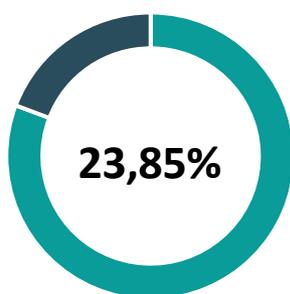


REVENUS DU SECTEUR EXTRACTIF EN 2020, 2021 ET 2022 PAR SOCIETES MINIERES

Année	2020		2021		2022	
	Revenus	%	Revenus	%	Revenus	%
Entreprise						
SNIM	5,597	51%	12,538	72%	19,079	79%
MCM	1,083	10%	2,029	12%	1,423	6%
TLMSA	4,388	40%	2,79	16%	3,605	15%
Autres	0,012	0%	0,084	0%	0,019	0%
TG	11,08	100%	17,441	100%	24,127	100%

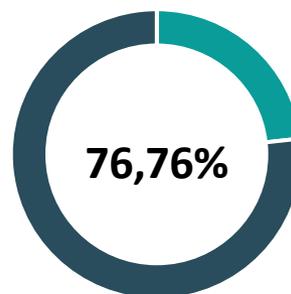
CONTRIBUTION DU SECTEUR EXTRACTIF À L'ÉCONOMIE MAURITANIENNE EN 2022

Contribution du secteur extractif au PIB 2022



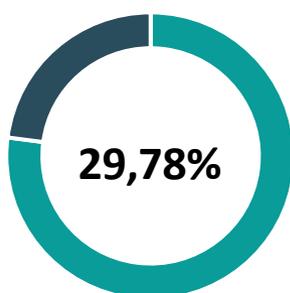
■ PIB GLOBAL ■ PIB SECTEUR EXTRACTIF

Contribution du secteur extractif dans les exportations nationales



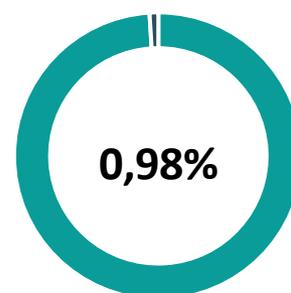
■ EXPORTATIONS AUTRES ■ EXPORTATIONS S E

contribution aux recettes budgétaires 2022



■ RECETTES TOTALES ■ RECETTES S E

Emplois directs secteur extractif



■ POPULATION ACTIVE ■ EMPLOIS S E

Contribution du secteur extractif au PIB

La contribution du secteur extractif au PIB est passée de 23,75% en 2020 à 21,79 en 2021 puis à 23,85% en 2022. En moyenne sur les trois années, le secteur a contribué à hauteur de 23,13%.

Contribution des exportations du secteur extractif aux exportations nationales

Les recettes des exportations du fer ont atteint 47,2 milliards MRU en 2022 contre 55,8 milliards MRU en 2021, enregistrant une baisse de 15,3% en raison de la baisse des prix du cours de fer sur le marché international et ce, en dépit de la hausse des quantités exportées (12,7 millions de tonnes en 2021 contre 13,3 millions de tonnes en 2022). La répartition géographique des exportations du fer de la SNIM en 2022 est comme suit : Chine (47,9%) ; l'Algérie (12,2%), l'Italie (8,3%) ; l'Australie (6,6%), le Japon 6,2% ; la France (4,2%) et l'Allemagne (4,0%).

Les exportations d'or ont accusé une forte hausse en raison de la vente massive de l'or par la BCM et de la reprise des activités de la société TLMSA (TASIAST). Les ventes se sont chiffrées à 58 milliards MRU en 2022 (y compris les ventes de la BCM) contre 14 milliards MRU en 2021. Les exportations en volume sont passées de 202,7 mille onces en 2021 à 549,7 mille onces en 2022, soit une hausse exceptionnelle de 171,7%.

Les exportations de cuivre ont atteint 3,4 milliards MRU en 2022, soit une diminution de moitié, corroborée par une diminution du même ordre en volume : 12,4 mille tonnes en 2022 contre 23,3 mille tonnes en 2021.

Au total, les exportations minières ont atteint en 2022, 108,6 milliards MRU auxquelles s'ajoutent les ventes massives sur le stock de la BCM pour un montant estimé à 21 634 014 062 MRU en 2022 (nos calculs sur la base des données communiquées par la BCM).

On note que, pour la première fois, l'or est devenu la première exportation du pays (41%), suivi par le minerai de fer (33,4%) et les produits de la pêche (20,9%). Le tableau en annexe 9.2.4 dans le rapport en donne les détails.

CONTRIBUTION DU SECTEUR EXTRACTIF À L'ÉCONOMIE MAURITANIENNE EN 2022

Contribution du secteur extractif aux recettes de l'Etat

Près de 30% des recettes du Budget de l'Etat proviennent du secteur extractif. Cette contribution est passée de 17,7% en 2020 à 28,7% en 2021 à 29,78% en 2022.

En milliards MRU	2020	2021	2022
Recettes budgétaires de l'Etat	63,8	76,9	86,5
Recettes du secteur extractif	11,3	22,1	25,762
Ratio	17,7%	28,7	29,78%

Contribution à l'emploi

En 2022, le secteur minier emploie directement 9165 personnes dont 6,42% de femmes et 1% d'expatriés. Ces derniers sont tous employés par MCM et TMLSA. La SNIM n'a pas de salariés expatriés. En 2020, la population mauritanienne en âge de travailler est estimée à 2 255 032 habitants dont 41,5% sont potentiellement actifs.

Il en découle que le rapport entre le total des emplois directs du secteur minier (hors orpaillage) et la population potentiellement active est de 0,98%. Cette proportion est légèrement supérieure à celle qui figure dans le rapport 2020-2021 en raison d'une petite hausse de la main d'œuvre minière.

Operateurs	Emplois directs		Nationaux		Expatriés		Femmes	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
SNIM	6 184	6495	6184	6495	0	0	472	487
TMLSA	1 222	1462	1164	1414	58	48	52	79
MCM	1 200	1208	1143	1165	37	43	16	22
TOTAL	8 606	9 165	8491	9074	95	91	540	588

Le suivi des recommandations du rapport 2020-2021

N°	Recommandations	Etat de la mise en œuvre en 2023	Appréciation
1	Réunir les principales sources de données pour discuter les définitions, concepts et contours des variables à renseigner ainsi que les indicateurs pertinents pour les rapports ITIE	Des contacts ont été faits séparément avec les acteurs	
2	Inclure la CNSS dans le périmètre des organes collecteurs de données (déclarations des emplois formels à la CNSS) pour contourner les carences du SSN	Aucune démarche n'a été entreprise	
3	Introduire des contraintes à l'utilisation des fonds du FNRH en vue de favoriser les investissements productifs et les infrastructures sociales.	Pas de suite	
4	Introduire des contraintes à l'utilisation des revenus provenant des secteurs pollués	Pas de suite	
5	Expérimenter d'autres méthodes comme la séparation par gravitation si elle est concluante et mettre en œuvre les dispositions nécessaires.	Pas de suite	
6	Réaliser une étude de modélisation fiscale (TEMI) dans le but de simuler et de viser, à travers un modèle de « partage juste de la rente minière » avant la signature des conventions.	Pas de suite	
7	Mettre en œuvre une politique de contenu local basée sur une stratégie adéquate	Etude réalisée	
8	Simplifier davantage et uniformiser le régime fiscal dans les industries extractives	Pas de suite	
9	Introduire des critères technico-économiques d'éligibilité des postulants pour l'activité minière	Réforme du cadre juridique en cours	
10	Un modèle de tableaux conforme aux exigences ITIE et aux rapports devra être mis à la disposition des parties déclarantes.	Des modèles figurent sur le DW	
11	Revoir le système de gouvernance dans le sens de la transparence et de l'esprit d'entreprise, loin des interférences politiques.	Pas de données disponibles	
12	Améliorer le respect du profil des auditeurs en accord avec la profession, la transparence de leur choix, la publication des rapports et leur évaluation et favoriser ainsi l'émergence d'une culture de la redevabilité. Réorganiser la profession d'expert-comptable.	Pas de suite	
13	Les parties prenantes doivent publier les comptes audités de l'année n-1 à la fin du 1er trimestre de l'année n	Progrès sensibles	
14	Poursuivre les efforts de sensibilisation et de pression sur les responsables concernés.	Réalisé par le CN-ITIE	

Recommandations du rapport ITIE 2022

N°	Domaines	Constats & justifications	Recommandations	Acteurs concernés
I	Gouvernance favorable au rapport de force dans les négociations des contrats	L'insécurité juridique est invoquée par les investisseurs, la société civile et les indicateurs internationaux sur la gouvernance	Auditer périodiquement un échantillon des verdicts des cours et saisir le Haut Conseil de la Magistrature pour des sanctions exemplaires contre les juges incompetents ou corrompus.	Ministère de la Justice
		L'indice de capital humain est très faible (environ 0,38 ; 150ème, estimation Banque mondiale, 2020).	Intensifier la formation professionnelle dans les métiers liés aux industries extractives	Ministère chargé de la formation professionnelle
		La situation des infrastructures , y compris dans les centres urbains et les zones industrielles se caractérise par des difficultés d'accès aux services de base comme l'eau potable, l'électricité, l'internet, l'assainissement, la mauvaise qualité des axes routiers, la précarité du transport aérien et maritime (les problèmes du PAN sont connus).	Améliorer l'accès à l'eau, l'électricité, l'internet et le développement des voies de communication terrestre, aériennes et maritimes dans des conditions satisfaisantes (disponibilité, coûts et qualité des services).	Ministère chargé de l'hydraulique MPEM Ministère chargé de l'Équipement
		Le niveau de perception de la corruption est élevé (140ème sur 180 pays en 2021 avec un score de 29/100, en recul d'un point par rapport à 2020).	Mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption	Ministère chargé de l'économie Ministère de la Justice Organisations de la Société Civile (OSC)
II	Gouvernance des entreprises d'Etat et de la gestion des finances publiques	Les risques budgétaires des entreprises publiques sont élevés étant donné l'accumulation sur plusieurs décennies, de mauvaises pratiques de gestion (recrutements opaques du personnel), engagements financiers douteux, charges récurrentes non comptabilisées, surestimation des actifs, mauvais entretien des installations, entre autres)	Les Managers et Présidents des conseils d'administration des entreprises à haut risque, notamment celles qui exploitent des ressources extractives doivent répondre à des profils prédéfinis. Les auditeurs et commissaires aux comptes doivent être choisis sur une base transparente et leurs rapports publiés. En cas de refus de certification des comptes, l'intervention d'autres organes de contrôle est systématique.	Ministère des finances

		Le contenu des rapports des commissaires aux comptes est hétérogène et varie selon l'auteur.	Un échantillon de rapports des commissaires aux comptes doit être audité périodiquement, publié et les fautifs sanctionnés. Tous les rapports d'audit ou de commissaires aux comptes doivent obéir au même canevas (norme) adopté par voie légale.	
		La discipline budgétaire présente les insuffisances ci-après : i) la variation de la composition des recettes réalisées et des dépenses réelles par rapport aux prévisions initiales ; ii) Les arriérés de paiement ne sont pas maîtrisés ; iii) des difficultés d'intégrer les recettes et dépenses des projets financés sur ressources extérieures dans les lois de règlement ; iv) les rapports d'exécution budgétaire ne sont pas présentés suivant le format de la nomenclature budgétaire sans garantie de l'exactitude des données ; v) Les audits internes ne concernent que la conformité financière et vi) l'Assemblée nationale n'est pas outillée pour exercer un contrôle externe.		Assemblée nationale ministère des Finances et les OSC
		L'allocation stratégique des ressources extractives présente des insuffisances en matière de i) préparation des plans annuels de performance ; ii) chiffrage des coûts des stratégies sectorielles (industrielles et minières) et de iii) prise en compte	Préparer des plans annuels de performance qui ne sont pas préparés ; Elaborer des stratégies sectorielles chiffrées pour les secteurs en rapport avec l'exploitation des ressources extractives	Assemblée nationale ministère de l'Économie ministère des Finances Les régions et communes Les OSC

Recommandations du rapport ITIE 2022

		des charges récurrentes des investissements.		
		L'efficacité de la prestation des services publics est réduite par les nombreuses entraves à la concurrence et la mauvaise allocation des ressources dans un contexte où l'accès du grand public à l'information économique et financière est très limité.		Ministère chargé du commerce Les OSC
III	Les pratiques de contrôle et d'audit	Il n'existe pas de tradition d'audit des procédures et de mise en œuvre des clauses contractuelles avec un recoupement des données de différentes sources (services impliqués)	Auditer le respect des procédures d'octroi des licences et de la mise en œuvre des clauses contractuelles.	Ministère chargé des mines et des hydrocarbures Ministère chargé des finances
		Les organes de contrôle et d'audit manquent de vigueur, de compétences et les résultats de leurs investigations ne sont pas toujours suivis d'effet. Les rapports des commissaires aux comptes ne sont pas suffisamment cadrés.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les contrôles à priori - Renforcer la cour des comptes par des ressources humaines compétentes et lui donner les moyens d'accomplir ses missions - Renforcer les contrôles internes dans les services publics et dans les entreprises - Etablir des directives claires à respecter pour l'élaboration des rapports des commissaires aux comptes. 	Ministère de la Justice Ministère des Finances Cour des comptes Les OSC
		L'ordre national des experts comptables peine à établir des critères transparents pour la qualité de membre.	Organiser la profession d'expert-comptable à partir de critères d'appartenance conformes aux normes internationales ou établies dans la plupart des pays de la région.	Ministère des finances L'ordre national des Experts Comptables
		L'exercice du commissariat aux comptes n'est pas suffisamment réglementé.	Réviser les textes juridiques pour redéfinir les profils admis à certifier les comptes, redéfinir leurs responsabilités et les peines qu'ils encourent conformément aux normes internationales.	Ministère des finances ministère de la Justice

Ce document est une synthèse du rapport annuel sur les revenus du secteur extractif pour l'exercice 2022. Pour plus d'informations et de détails, veuillez consulter le rapport 2022 disponible en ligne sur le site du CN-ITIE (www.cnitie.gov.mr).



Cette synthèse a été réalisée par le secrétariat technique de ITIE Mauritanie



En partenariat avec le projet DEIM de la GIZ



Octobre 2023